

NOTES GÉNÉRALES

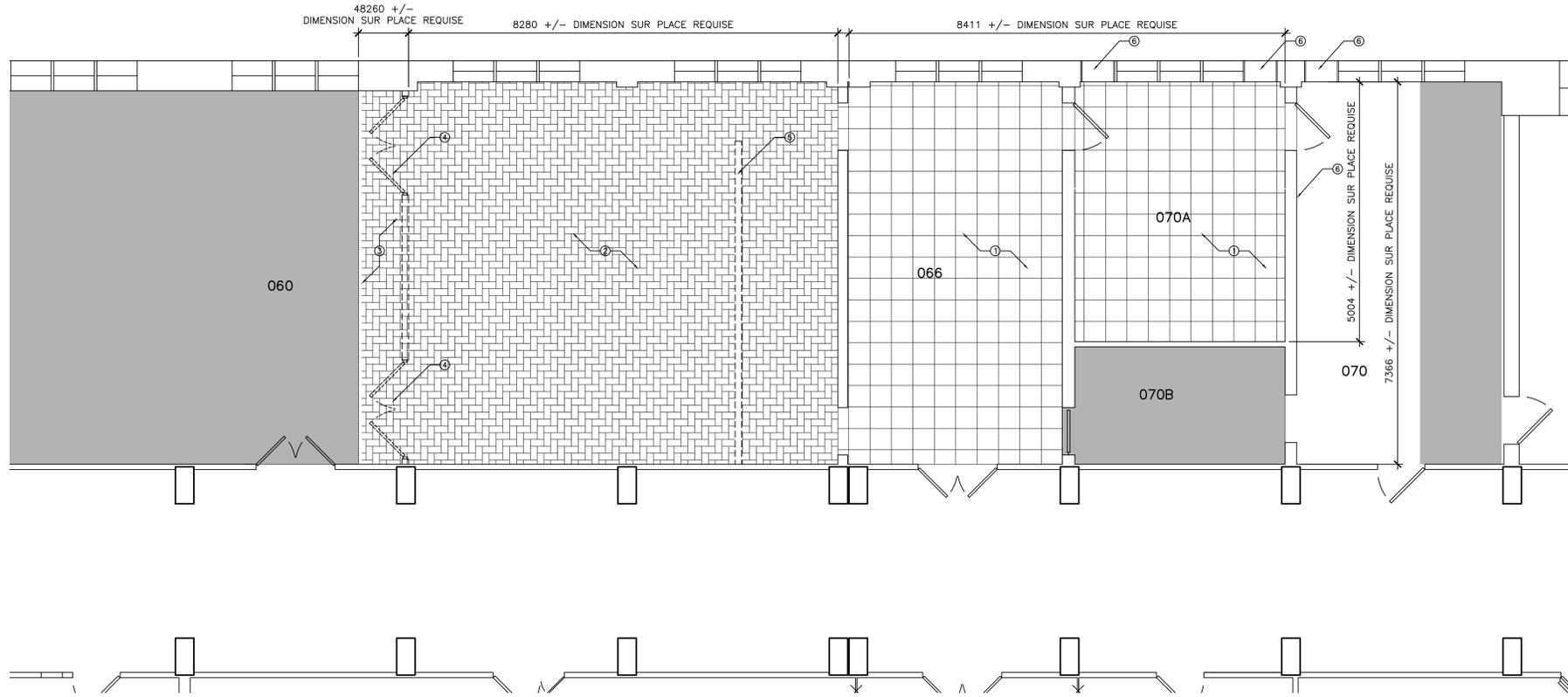
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE, EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

NOTES DU DESSIN - FEUILLE A01
LES NOTES CI-APRÈS S'APPLIQUENT AU DESSIN A01 SEULEMENT :

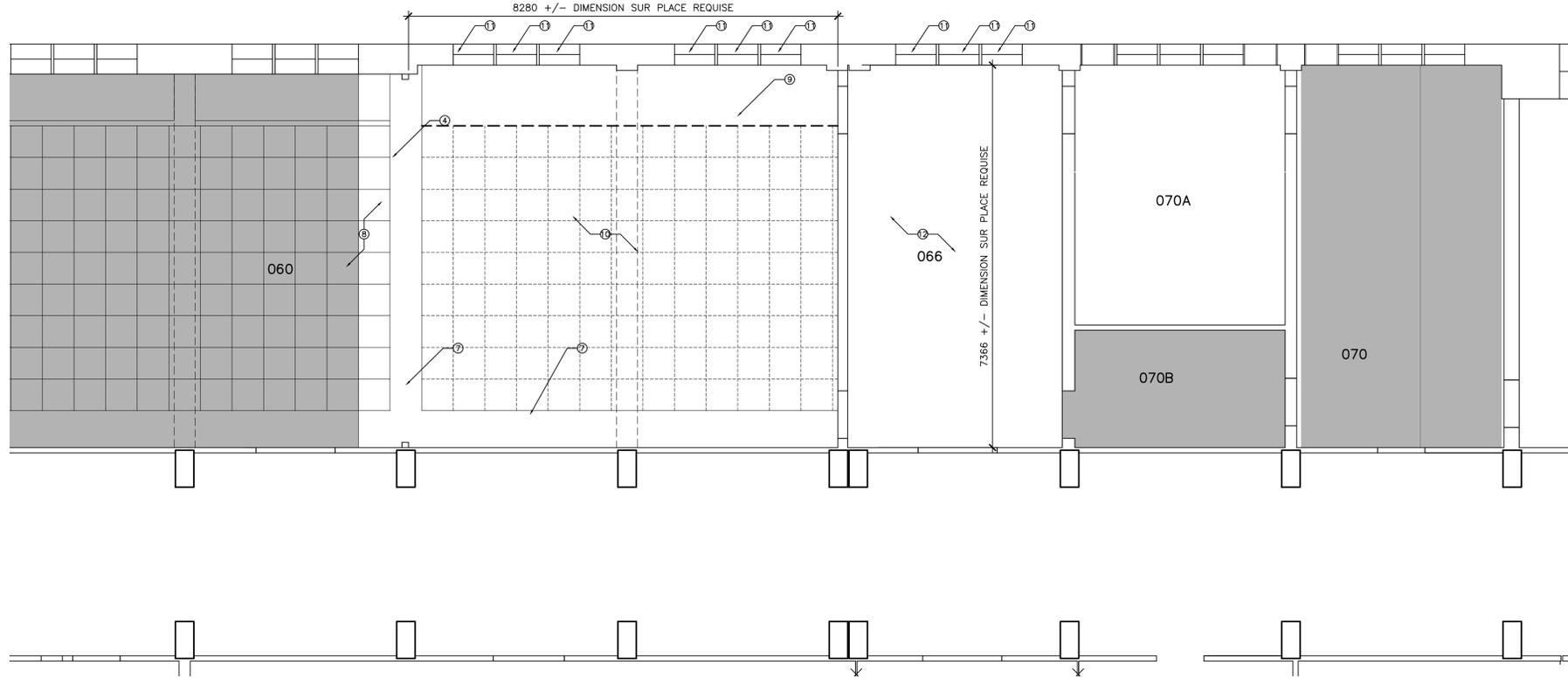
1. REPRÉSENTE LA DÉLIMITATION DU CARRELAGE VINYLEQUE « VCT », DES PLINTHES ET DE TOUS LES ÉLÉMENTS CONNEXES EXISTANTS, À ENLEVER. AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS LES PLINTHES ET LE CARRELAGE SONT ENLEVÉS, RAPIÉCER ET METTRE DE NIVEAU LES ZONES DESTINÉES À RECEVOIR DE NOUVEAUX FINIS. SE REPORTER À LA FEUILLE 6084-A02 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
2. REPRÉSENTE LA DÉLIMITATION DE CARRELAGE DE CARRIÈRE, DES PLINTHES ET DE TOUS LES ÉLÉMENTS CONNEXES EXISTANTS, À ENLEVER. MARTELER LE CARRELAGE SUR LA DALLE ET APPLIQUER UN PRODUIT AUTOISSANT, AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE FINITION DE PLANCHER. AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS LES PLINTHES SONT ENLEVÉES, RAPIÉCER ET RÉPARER LES ZONES DESTINÉES À RECEVOIR DE NOUVEAUX FINIS. SE REPORTER À LA FEUILLE 6084-A02 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
3. REPRÉSENTE LA DÉLIMITATION DE CARRELAGE EN CÉRAMIQUE, DES PLINTHES ET DE TOUS LES ÉLÉMENTS CONNEXES EXISTANTS, À ENLEVER. ENLEVER LE CARRELAGE JUSQU'À LA LIGNE DE FINITION DE TAPIS-MOQUETTE ADJACENT. MARTELER LE CARRELAGE SUR LA DALLE ET APPLIQUER UN PRODUIT AUTOISSANT, AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE FINITION DE PLANCHER. AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS LES PLINTHES SONT ENLEVÉES, RAPIÉCER ET RÉPARER LES ZONES DESTINÉES À RECEVOIR DE NOUVEAUX FINIS. SE REPORTER À LA FEUILLE 6084-A02 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
4. ENLEVER LES PORTES DOUBLES, LES BÂTIS ET TOUS LES ÉLÉMENTS CONNEXES EXISTANTS.
5. ENLEVER LA CLOISON EXISTANTE.
6. AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES CONDUITS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS, RÉPARER LES ZONES ADJACENTES JUSQU'À L'OBTENTION D'UNE SOUS-FACE SAINTE ET RENDRE LE TOUT À L'ÉTAT PRÊT POUR DU REMPLISSAGE. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE ET À LA FEUILLE 6084-A02 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
7. POUTRE ET CLOISON SUSPENDUE EXISTANTES, À CONSERVER. À RAPIÉCER ET À PRÉPARER EN VUE DE L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE FINITION.
8. SYSTÈME DE PLAFOND EXISTANT, DEVANT DEMEURER À L'ÉTAT NON AFFECTÉ PAR LES TRAVAUX.
9. ENLEVER LA CLOISON SUSPENDUE EN GYPSE, LA FASCIE ET TOUS LES ÉLÉMENTS CONNEXES EXISTANTS. RAPIÉCER LES OUVRAGES AUX POINTS D'ENLEVEMENT ET PRÉPARER LE TOUT POUR LA RÉCEPTION DE FINIS NEUFS.
10. ENLEVER LE SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU ET LE CARRELAGE EXISTANTS, Y COMPRIS TOUT LE CARRELAGE DANS L'ESPACE DU PLENUM ET TOUS LES CROCHETS.
11. ENLEVER LES STORES EXISTANTS À L'HORIZONTALE ET S'EN DÉBARRASSER. RAPIÉCER LES SURFACES ET LES PRÉPARER EN VUE DE LA RÉCEPTION DE NOUVELLES FINITIONS.
12. REMPLIR TOUTES LES PÉNÉTRATIONS AINSI QUE LES TROUS OU LES SURFACES ENDOMMAGÉES AUX POINTS D'ENLEVEMENT DES CONDUITS ET (OU) TUYAUX ET DES CROCHETS CONNEXES.

NOTE -
SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE TROUVER LA PORTÉE DES PÉNÉTRATIONS DE TUYAUX AU NIVEAU DE LA DALLE, LESQUELLES PÉNÉTRATIONS SE DEVANT D'ÊTRE CAPUCHONNÉES. AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES TUYAUX SERONT COUPÉS ET ENLEVÉS, COUPER LE TOUT AU NIVEAU DE LA DALLE ET CAPUCHONNER LES ENSEMBLES AVANT D'APPLIQUER LE LIT DE MISE À NIVEAU. IL FAUDRA FAIRE LA MÊME CHOSE AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES OUVERTURES AU NIVEAU DU PLANCHER SE DOIVENT D'ÊTRE CAPUCHONNÉES.

NOTE -
SE REPORTER AUX SECTIONS DE DEVIS PORTANT SUR LES PROCÉDURES DE SUPPRESSION ET COMPTÉ TENU DES EMPLACEMENTS ET DES QUANTITÉS EN CAUSE. L'ENTREPRENEUR DEVRA ÊTRE RESPONSABLE DE LA SURVEILLANCE QUOTIDIENNE DE L'AIR ET CE, À SES FRAIS SI LE TOUT DÉPASSE LES CINQ (5) JOURS ACCORDÉS ET CE, EN VERTU DES STIPULATIONS PERTINENTES DU PRÉSENT DEVIS.



1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE - ARTICLES À ENLEVER
A01 ÉCHELLE 1:50

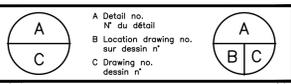


2 PLAN PARTIEL DE PLAFOND - ARTICLES À ENLEVER
A01 ÉCHELLE 1:50

KEY PLAN PLAN CLÉ

0	22 08 2022	ISSUED FOR TENDER	MOC
N°	Date	Révision	By: / Par:
Date Printed		Date d'impression :	

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project: M50 - MODIFICATIONS AU LOCAL 066

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: PLANS D'ÉTAGE PARTIELS : ARTICLES À ENLEVER

designed: A.H./C.E. conçu: date: JUN 2022

drawn: A.H./C.E. dessiné: scale: SELON LES ANNOTATIONS échelle:

checked: CE vérifié: sheet: 6084-A01/4e feuille:

approved: MOC approuvé: W.O.no. D.T.n°

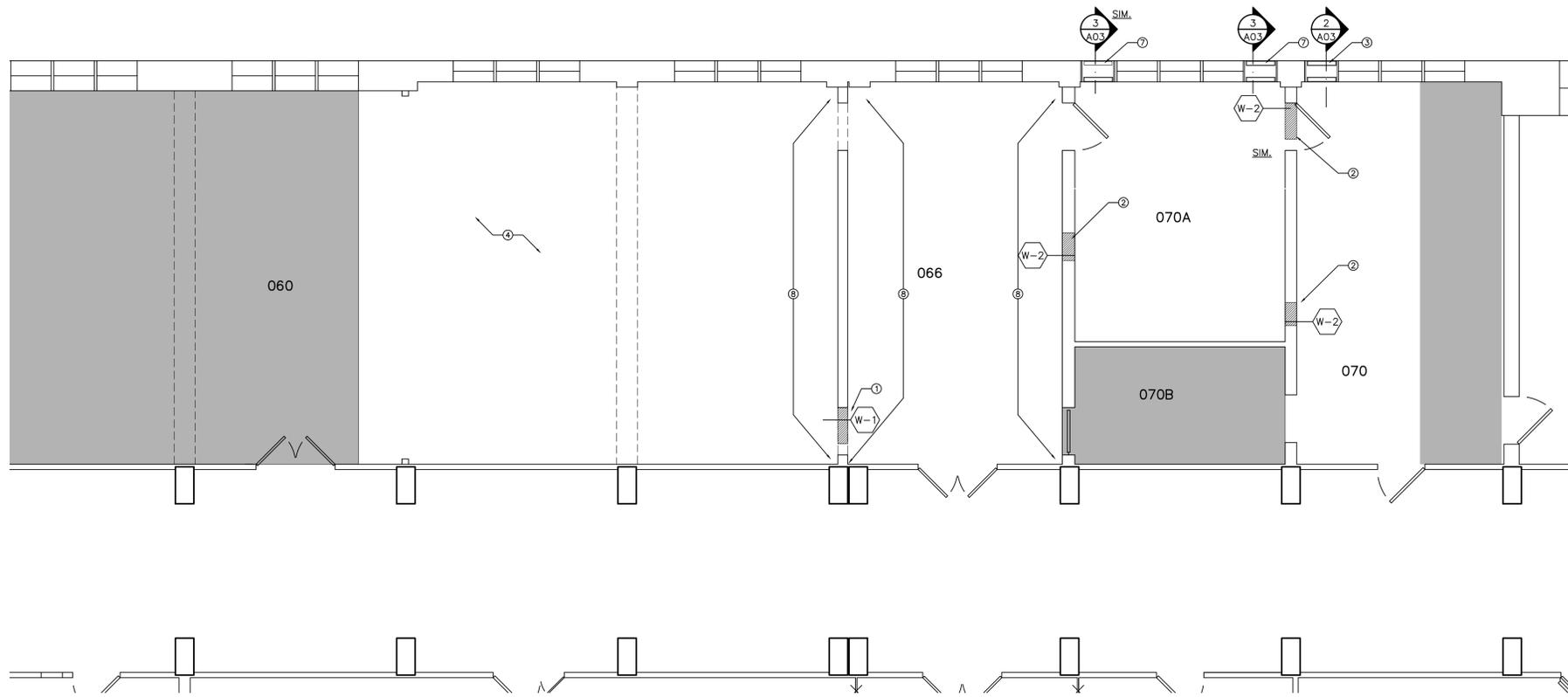
dwg.no.: 6084-A01 dessin n°
ACAD file: fichier CDAO :

NOTES GÉNÉRALES

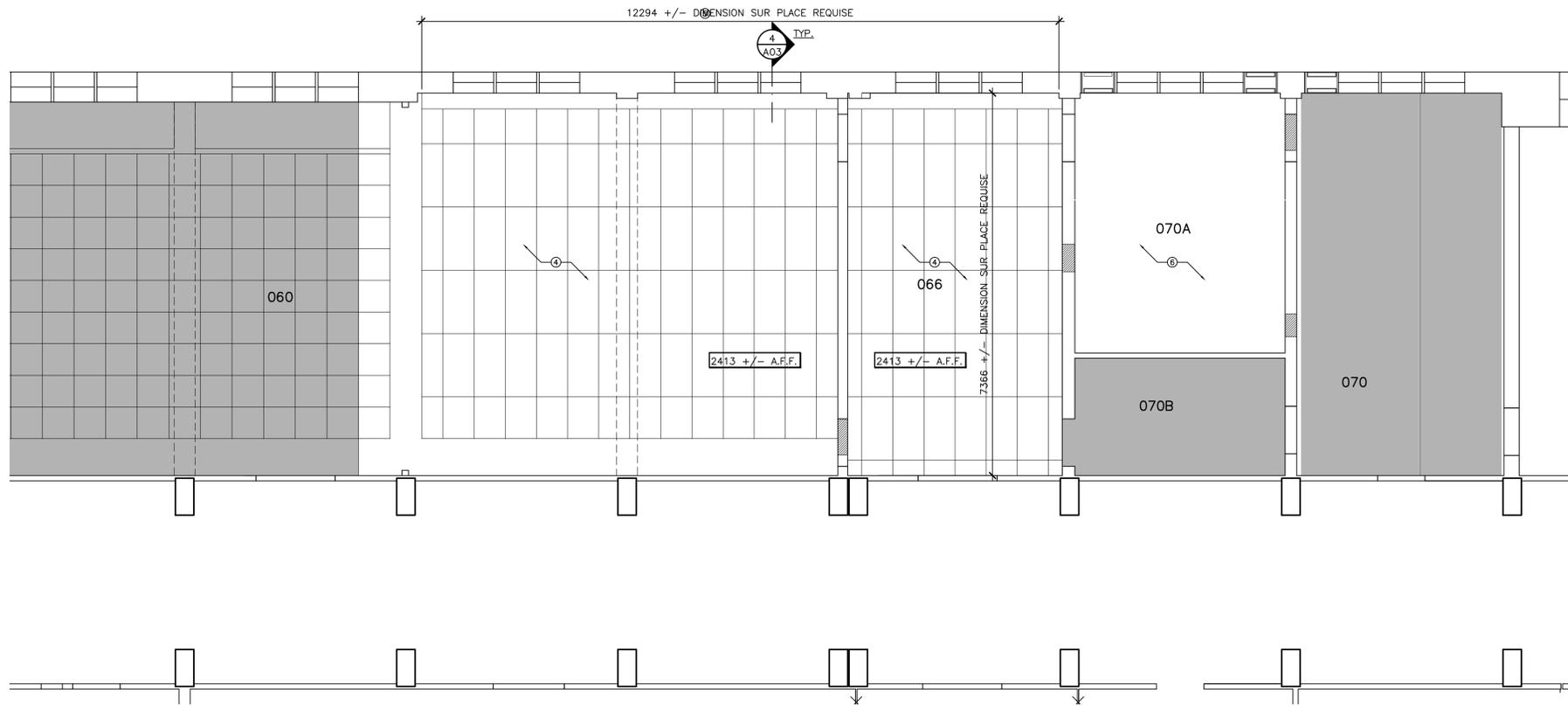
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

- NOTES DU DESSIN - FEUILLE A01**
LES NOTES CI-APRÈS S'APPLIQUENT AU DESSIN A01 SEULEMENT :
- ICI, IL S'AGIT D'UN NOUVEL OUVRAGE DE REMPLISSAGE DE CLOISON PAR L'EMPLOI DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON ET DES DIMENSIONS NOMINALES SUIVANTES : 700 SUR 300 mm; IL S'AGIT ICI DE REMPLIR DES OUVERTURES LAISSÉES PAR SUITE DE L'ENLÈVEMENT DE CONDUITS. SE REPORTER AUX DÉTAILS DE LA PRÉSENTE FEUILLE ET AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
 - ICI, IL S'AGIT D'UN NOUVEL OUVRAGE DE REMPLISSAGE DE CLOISON PAR L'EMPLOI DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON ET DES DIMENSIONS NOMINALES SUIVANTES : 700 SUR 350 mm; IL S'AGIT ICI DE REMPLIR DES OUVERTURES LAISSÉES PAR SUITE DE L'ENLÈVEMENT DE CONDUITS. À REMPLIR EN SE SERVANT D'UNE NOUVELLE CLOISON COTÉE COMME OFFRANT UNE CÔTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE 2 HEURES ET CE, SELON LES DÉTAILS DE CONCEPTION DE LA NORME 419 DES ULIC, LAQUELLE SE DEVRA COMPRENDRE : DEUX ÉPISSEURS DE GYPSE À NOYAU « FIRECORE » OU À CODE DE PROTECTION INCENDIE DE COTE C, AVEC TRAVAUX DE COLOMBAGE À MONTANTS EN ACIER DE 64 mm ET DE LA LAINE DE PIERRE ROXUL, LAQUELLE DEVRA SERVIR À REMPLIR LES CREUX. COUPER EN RETRAIT LES MATÉRIAUX EXISTANTS ADJACENTS ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE CONNEXION UNIE ET (OU) AFFLEURÉE ENTRE LA NOUVELLE CLOISON COTÉE ET LA CLOISON EXISTANTE. PRÉVOIR DES TRAVAUX D'IGNIFUGAGE LE LONG DE TOUTE LA LONGUEUR OU LES JOINTS DE RACCORDEMENT. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
 - ICI, IL S'AGIT D'UN NOUVEL OUVRAGE DE REMPLISSAGE DE VOLET À L'EXTÉRIEUR DES DIMENSIONS NOMINALES SUIVANTES : 600 SUR 300 mm; IL S'AGIT ICI DE REMPLIR DES OUVERTURES LAISSÉES PAR SUITE DE L'ENLÈVEMENT DE CONDUITS. À CALFEUTRER À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES CONNEXIONS (DÉTAIL TYPIQUE). CALFEUTRAGE CONFORME AU PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ SUIVANT : « DOW CORNING 795 SILICONE BUILDING SEALANT ». COUPER EN RETRAIT LES MATÉRIAUX EXISTANTS ADJACENTS ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE CONNEXION UNIE ET (OU) AFFLEURÉE ENTRE L'OUVRAGE DE REMPLISSAGE ET LA PARTIE EXTÉRIÈRE DU BÂTIMENT EXISTANT. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
 - NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU DE 610 mm SUR 1 219 mm : LES CARREAUX DEVRONT ÊTRE DE FABRICATION ARMSTRONG; IL DEVRA S'AGIR ICI DE CARREAUX DÉPOSABLES EN PLACE, DE FORME CARRÉE ET D'IDENTIFICATION CORTEGA, À FAÇADE DANS LE MOTIF DE QUADRILLAGE; IL S'AGIT ICI DU NUMÉRO D'ARTICLE 769, AVEC UN FINI DE COULEUR BLANCHE (« WH »). LE SYSTÈME DE SUSPENSION DEVRA ÊTRE DE MARQUE « PRELUDE » DE LA SOCIÉTÉ ARMSTRONG; IL DEVRA S'AGIR ICI D'UN SYSTÈME À TÊTES APPARENTES ET DE COULEUR BLANCHE.
 - NOUVELLE MOULURE DE FASCIE PRÉFABRIQUÉE LE LONG DE LA PÉRIPHÉRIE : DE FABRICATION AXOM, PAR LA SOCIÉTÉ ARMSTRONG. SE REPORTER AU DÉTAIL 3/A03 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.
 - LE PLAFOND SE DEVRA DE DEMEURER OUVERT. TOUTES LES SURFACES APPARENTES SE DEVRONT D'ÊTRE PEINTES : PEINTURE P1 (AU BLANC SEMI-BRILLANT) DE LA SOCIÉTÉ SHERMAN WILLIAMS ET DE L'IDENTIFICATION SUIVANTE : SW 7014 'EIDER WHITE'. LA SÉLECTION DEVRA ÊTRE FONDÉE SUR L'EMPLOI D'UNE SEULE COULEUR, AU MOINS TROIS COUCHES, AFIN D'AMENER LE TOUT AU NIVEAU DE BRILLANCE 2 DU MPI (« MASTER PAINTERS INSTITUTE » DES É.-U.), INT 3.1A ET INT 4.2A POUR LES SURFACES VERTICALES EN BÉTON; INT 3.2A POUR LES SURFACES HORIZONTALES EN BÉTON. LES APPLICATIONS NE DEVRONT SE FAIRE QU'ÀUX ROULEAUX ET PINCEAUX.
 - REPRÉSENTATION D'UN NOUVEL OUVRAGE DE REMPLISSAGE DE VOLET D'EXTÉRIEUR, À DIMENSIONS NOMINALES DE 600 SUR 300 mm ET CE, À L'ENDROIT À PARTIR DUQUEL UN CONDUIT AURA ÉTÉ ENLEVÉ, CALFEUTRER LE TOUT À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES CONNEXIONS; TRAVAUX TYPIQUES ET STANDARD DE CALFEUTRAGE ET CE, EN SE SERVANT DU PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION DE BÂTIMENT AU SILICONE 795 DE LA SOCIÉTÉ DOW CORNING. COUPER EN RETRAIT LES MATÉRIAUX EXISTANTS ADJACENTS ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE CONNEXION UNIE ET (OU) AFFLEURÉE ENTRE L'OUVRAGE DE REMPLISSAGE ET L'EXTÉRIEUR EXISTANT DU BÂTIMENT. MÉNAGER UNE OUVERTURE POUR TENIR COMPTE DU MONTAGE D'UN NOUVEAU CONDUIT. SE REPORTER AUX DÉTAILS DE LA PRÉSENTE FEUILLE ET AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES DÉTAILS À CE SUJET.
 - COLLER LE GYPSE DE 13 mm À LA FAÇADE DE LA CLOISON EXISTANTE. LA SURFACE DEVRA ÊTRE AFFLEURÉE ET EN CONTINU ET CE, EN RAPPORT AVEC L'OUVRAGE DE REMPLISSAGE. FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE MOULURE EN J LE LONG DES BÂTIS DE PORTES. ENRUBANNER, PONCER ET RENDRE LE TOUT À L'ÉTAT PRÊT POUR LE NOUVEAU FINI.

NOTE :
SE REPORTER AUX SECTIONS DE DEVIS PORTANT SUR LES RENSEIGNEMENTS DE SUPPRESSION.



1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE - NOUVEAUX TRAVAUX
ÉCHELLE 1:50



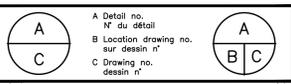
2 PLAN PARTIEL DE PLAFOND - NOUVEAUX TRAVAUX
ÉCHELLE 1:50

KEY PLAN PLAN CLÉ

0	22 08 2022	ISSUED FOR TENDER	MOC
N°	Date	Révision	By: / Ppr:

Date Printed: / Date d'impression: /

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions de chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project: M50 - MODIFICATIONS AU LOCAL 066 / projet

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: PLANS PARTIELS D'ÉTAGE : NOUVEAUX TRAVAUX / dessin

designed: A./H./C.E. / conçu / date: JUN 2022 / date

drawn: A./H./C.E. / dessiné / scale: SELON LES ANNOTATIONS / échelle

checked: CE / vérifié / sheet: 6084-A01/4e / feuille

approved: MOC / approuvé / W.O.no. / D.T.n°

dwg.no.: 6084-A02 / dessin n°
ACAD file: / fichier CDAO :

NOTES GÉNÉRALES

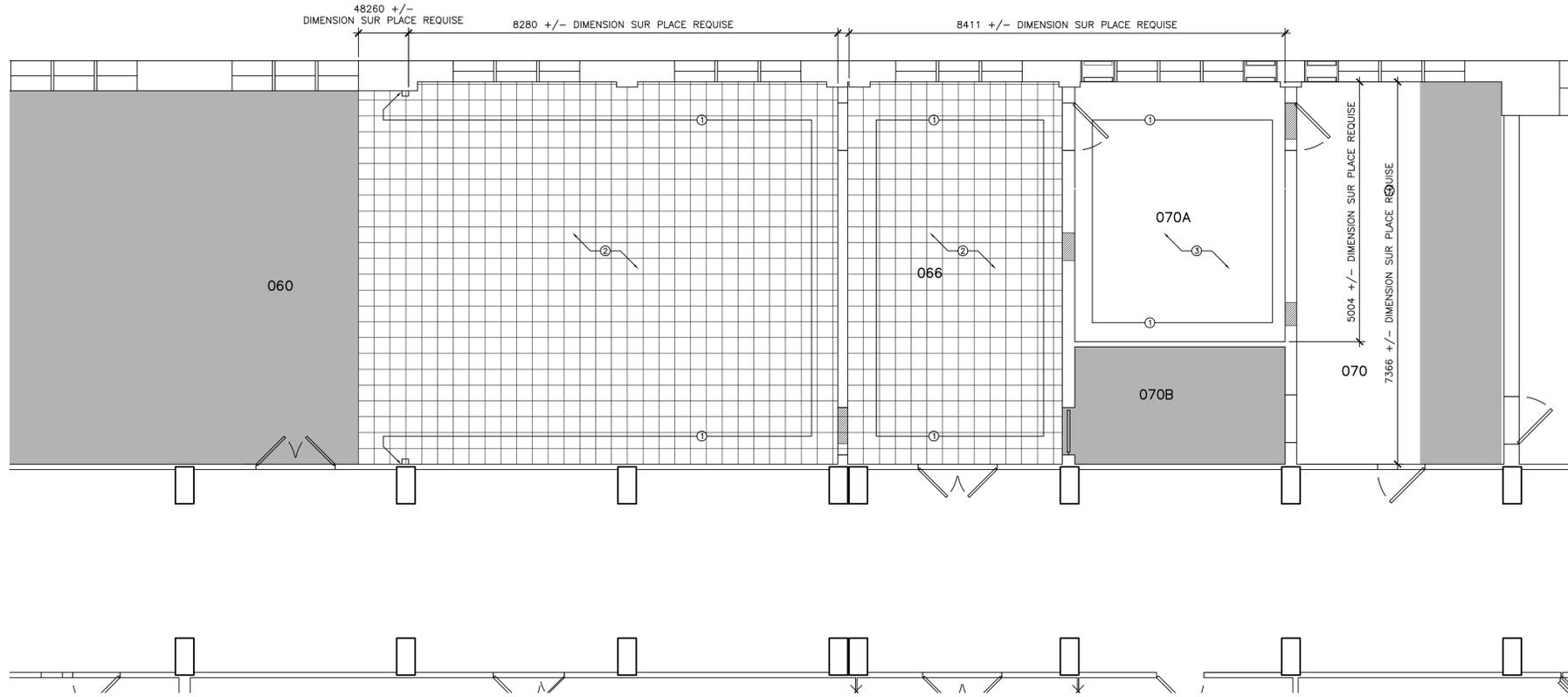
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE, EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

NOTES DU DESSIN – FEUILLE A01
LES NOTES CI-APRÈS S'APPLIQUENT AU DESSIN A01 SEULEMENT :

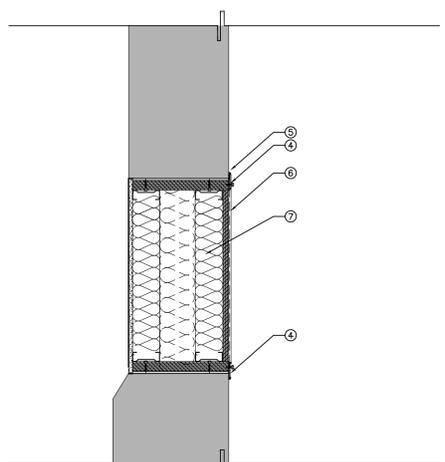
- CECI DÉNOTE LA PORTÉE DU NOUVEAU FINI DE PEINTURE : PEINTURE P1 (AU BLANC SEMI-BRILLANT) DE LA SOCIÉTÉ SHERMAN WILLIAMS ET DE L'IDENTIFICATION SUIVANTE : SW 7014 'EIDER WHITE'. LA SÉLECTION DEVRA ÊTRE FONDÉE SUR L'EMPLOI D'UNE SEULE COULEUR. AU MOINS TROIS COUCHES, AFIN D'AMÉNER LE TOUT AU NIVEAU DE BRILLANCE 2 DU MPI (« MASTER PAINTERS INSTITUTE » DES É.-U.). INT 3.1A ET INT 4.2A POUR LES SURFACES VERTICALES EN BÉTON; INT 3.2A POUR LES SURFACES HORIZONTALES EN BÉTON. LES APPLICATIONS NE DEVRONT SE FAIRE QU'ÀUX ROULEAUX ET PINCEAUX.
- NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX « VCT » ET CE, SELON LA NORME ASTM – F1066 (04) : CARREAUX DE 305 SUR 305 mm, À REBORDS ÉQUARRIS ET DE CLASSIFICATION 2; À MOTIF DE PART EN PART : PRODUIT STANDARD EXCELON DE LA SOCIÉTÉ ARMSTRONG, À TEXTURE IMPÉRIALE ET DE COULEUR BLANC CLASSIC ET DU NUMÉRO 51911. L'OUVRAGE DE TRANSITION DEVRA S'ASSORTIR À CE CARRELAGE. FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVELLES PLINTHES VINYLQUES ET DE 102 mm DE HAUTEUR, AVEC COINS PRÉMOULÉS À L'INTÉRIEUR AINSI QU'À L'EXTÉRIEUR : PRODUIT DE COULEUR GRIS-« WH » ET DU NUMÉRO 48 DE LA SOCIÉTÉ JOHNSONITE. PRÉVOIR DU NOUVEAU TAPIS-MOQUETTE LE LONG DU CARRELAGE ET À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES LISIÈRES DE TRANSITION. LA SÉLECTION DES ACCESSOIRES DEVRA SE FAIRE À PARTIR DE LA PLAQUE STANDARD DU FABRICANT.
- SYSTÈME DE REVÊTEMENT DE SOL ÉPOXYDIQUE ET EN DEUX PARTIES, SELON LA NORME ASTM C 579-01(2012), APPRÊT SIKAFLOOR 261, SIKAFLOOR 156CA OU L'ÉQUIVALENT APPROUVÉ. FOURNIR UNE NOUVELLE PLINTHE ÉPOXYDIQUE EN ALCOÛVE ET DE 102 mm DE HAUTEUR, AVEC UNE MOULURE SUPÉRIEURE EN ALUMINIUM.
- NOUVEAU SOLIN EN ALUMINIUM ANODISÉ, À L'ÉTAT PRÉFINI ET DE CALIBRE 22. À CALFEUTRER À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES CONNEXIONS; IL S'AGIT ICI D'UN PRODUIT À CALFEUTRER PAR L'EMPLOI DE PRODUIT DE CALFEUTRAGE STANDARD ET TYPIQUE DE LA SOCIÉTÉ DOW.
- PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION DE BÂTIMENT AU SILICONE CORNING 795. LA COULEUR DEVRA CORRESPONDRÉ À CELLE DE L'ALUMINIUM ANODISÉ. À CHOISIR À PARTIR DE LA PLAQUE OU DE LA GAMME STANDARD DU FABRICANT.
- PROFILS DE FOURRURE EN CONTRE-PLAQUE TRAITÉ SOUS PRESSIION ET DE 25 mm D'ÉPAISSEUR. IL S'AGIT ICI D'UN DÉTAIL TYPIQUE ET CE, À LA PÉRIPHÉRIE COMPLÈTE DE L'OUVERTURE. LE CONTRE-PLAQUE DEVRA D'ÊTRE ATTACHÉ AU SUBSTRAT ET CE, PAR L'EMPLOI DE PIÈCES D'ANCRAGE À L'ÉPOXY : PRODUIT D'IDENTIFICATION HILTI HIT-RE 100 OU L'ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- NOUVELLE NATTE ISOLANTE, DE PROFONDEUR CONVENANT AU REMPLISSAGE DU VIDE. QUALITÉ REQUISE : ROXUL COMFORTBATT OU L'ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- EMPLACEMENT DE L'OUVRAGE DE REMPLISSAGE, SE DEVANT DE CONVENIR AU NOUVEAU CONDUIT. SE REPORTER AU DEVIS ET AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER PLUS DE RENSEIGNEMENTS À CE SUJET. SE SERVIR DE COULIS POUR REMPLIR LE JEU ENTRE LE NOUVEAU CONDUIT ET LE MUR; ICI, S'ASSURER DE PRODUIRE UN JOINT ÉTANCHE. LE COULIS À UTILISER DEVRA ÊTRE DE TYPE NON RÉTRÉCISSANT; QUALITÉ REQUISE : SIKAGROUT 212 ET CE, SUR LES DEUX FAÇADES DU MUR.
- FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE PLAQUE DE GARNITURE USINÉE EN ALUMINIUM; SES DIMENSIONS DEVRONT CONVENIR AUX GROSSEURS DU CONDUIT ET DE L'OUVERTURE. TOUTES LES CONNEXIONS MURALES ET (OU) DE PLAQUES DE GARNITURE DEVRONT ÊTRE CALFEUTRÉES. QUALITÉ REQUISE DU POINT DE VUE DU PRODUIT DE CALFEUTRAGE : PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION DE CONSTRUCTION AU SILICONE 795 DE LA SOCIÉTÉ DOW CORNING. LA COULEUR SE DEVRA DE CORRESPONDRÉ À DE L'ALUMINIUM ANODISÉ ET CE, DEPUIS LA GAMME DE COULEURS STANDARD DU FABRICANT. LA PLAQUE DEVRA ÊTRE VISSEE À LA FAÇADE MURALE ET CE, EN SE SERVANT DE VIS 'TAPCON' OU DE VIS SEMBLABLES.
- PANNEAU DE PLAFOND INSONORISANT POUR LE SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, SELON LA NORME CAN2-92.1. LA HAUTEUR DU PLAFOND DEVRA RESTER LA MÊME QUE CELLE DU PLAFOND EXISTANT.
 - INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, À L'UNITÉ 25 TOUT AU PLUS.
 - DÉSIGNATION DU COEFFICIENT DE RÉDUCTION DU BRUIT (« CAC »), ENTRE 0,70 ET 0,75
 - CLASSE D'ATTÉNUATION AU PLAFOND (« CAC »), DE VALEUR CORRESPONDANT AU MOINS À 25
 - PLAQUE DE RÉFLECTANCE DE LA LUMIÈRE : VALEUR DE RÉFLECTANCE DE LA LUMIÈRE, À 0,85
 - TYPE DE REBORD : CARRÉ
 - COULEUR : BLANCHE
 - FORMAT STANDARD : 610 mm SUR 1 220 mm SUR 19 mm D'ÉPAISSEUR ET 610 mm SUR 610 mm SUR 19 mm D'ÉPAISSEUR, SELON LES INDICATIONS.
 - FORMAT SUR MESURE : À COUPER SUR PLACE, AVEC FINITION DU REBORD EN FONCTION DU BESOIN ET SELON LES INDICATIONS.
 - FORME : PLATE
 - FABRICANTS ET PRODUITS RECONNUS : ARMSTRONG ULTIMA
 - FABRICANTS ET PRODUITS RECONNUS EN RAPPORT AVEC DES SYSTÈMES DE SUSPENSION : PRODUIT D'IDENTIFICATION PRELUDE XL ET DE FABRICATION ARMSTRONG.
- NOUVELLE FASCIE DE MOULURE DE PLAFOND DE TYPE PRÉFABRIQUÉ : QUALITÉ REQUISE ET FABRICANT : MOULURE PÉRIPHÉRIQUE DE MARQUE 'AXIOM' ET DE FABRICATION ARMSTRONG WORLD INDUSTRIES.

NOTE :
SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE AFIN DE TROUVER LA PORTÉE DES PÉNÉTRATIONS DE TUYAUX AU NIVEAU DE LA DALLE, LESQUELLES PÉNÉTRATIONS SE DEVANT D'ÊTRE CAPUCHONNÉES. AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES TUYAUX SERONT COUPÉS ET ENLEVÉS, COUPER LE TOUT AU NIVEAU DE LA DALLE ET CAPUCHONNER LES ENSEMBLES AVANT D'APPLIQUER LE LIT DE MISE À NIVEAU. IL FAUDRA FAIRE LA MÊME CHOSE AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES OUVERTURES AU NIVEAU DU PLANCHER SE DOIVENT D'ÊTRE CAPUCHONNÉES.

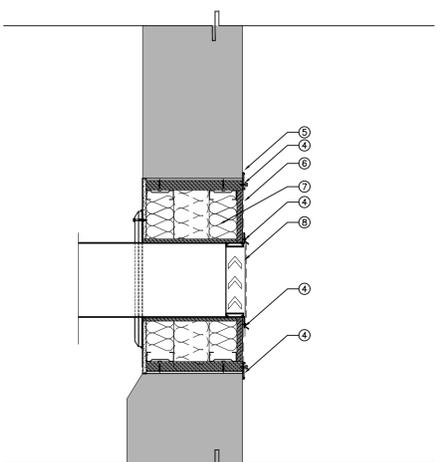
NOTE :
SE REPORTER AUX SECTIONS DE DEVIS PORTANT SUR LES RENSEIGNEMENTS DE SUPPRESSION.



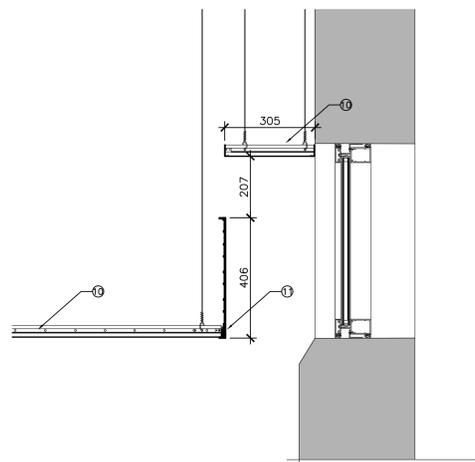
1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE – NOUVEAUX TRAVAUX – FINITIONS
A03 ÉCHELLE 1:50



2 DÉTAIL – NOUVEAUX TRAVAUX DE REMPLISSAGE DE VOLET
A03 ÉCHELLE 1:10



3 DÉTAIL – NOUVEAUX TRAVAUX DE REMPLISSAGE DE VOLET
A03 ÉCHELLE 1:10



4 DÉTAIL – NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE PÉRIPHÉRIQUE
A03 ÉCHELLE 1:10

KEY PLAN PLAN CLÉ

0	22 08 2022	ISSUED FOR TENDER	MOC
N°	Date	Révision	By: / Par:

Date Printed		Date d'impression :	
<ul style="list-style-type: none"> • Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same • Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant. 			

A	A Detail no. / N° du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin n°	B
C	C Drawing no. / dessin n°	C

project: M50 - MODIFICATIONS AU LOCAL 066 projet

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: PLANS PARTIELS D'ÉTAGE : NOUVEAUX TRAVAUX ET DÉTAILS dessin

designed: A.H./C.E. conçu: date: JUN 2022 date

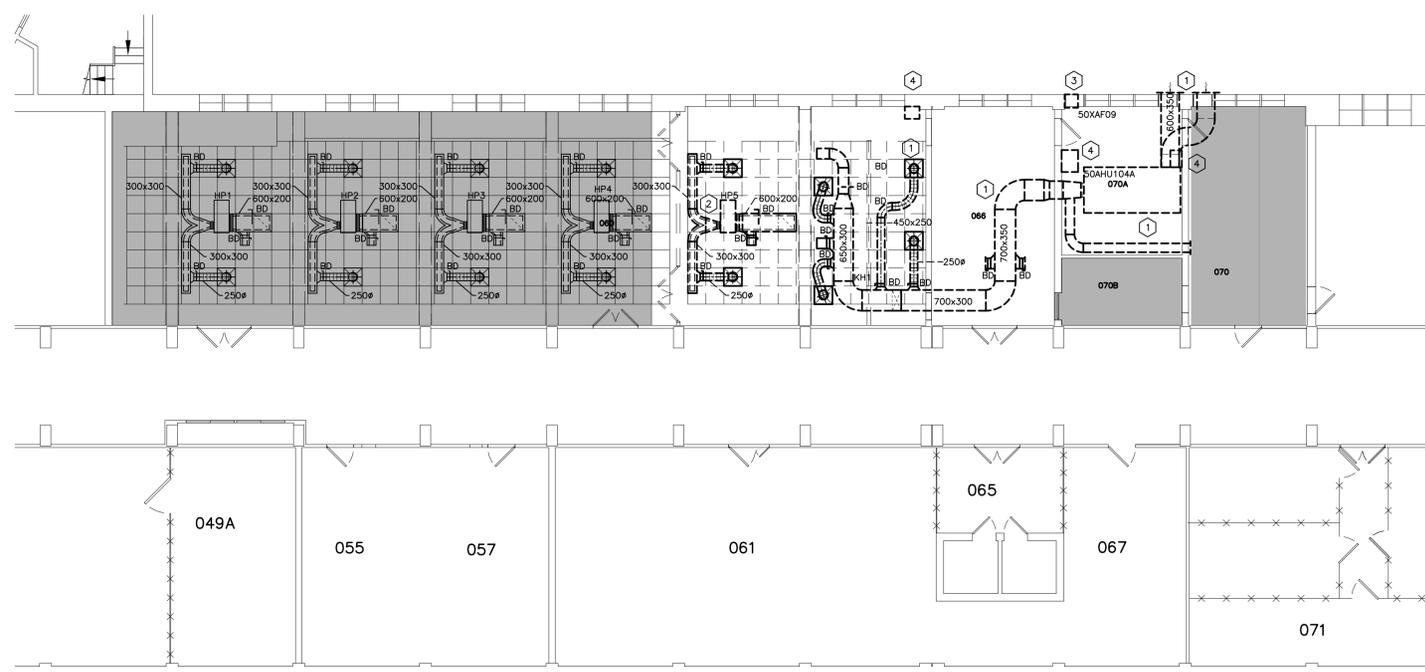
drawn: A.H./C.E. dessiné: scale: SELON LES ANNOTATIONS échelle

checked: CE vérifié: sheet: 6084-A01/4e feuille

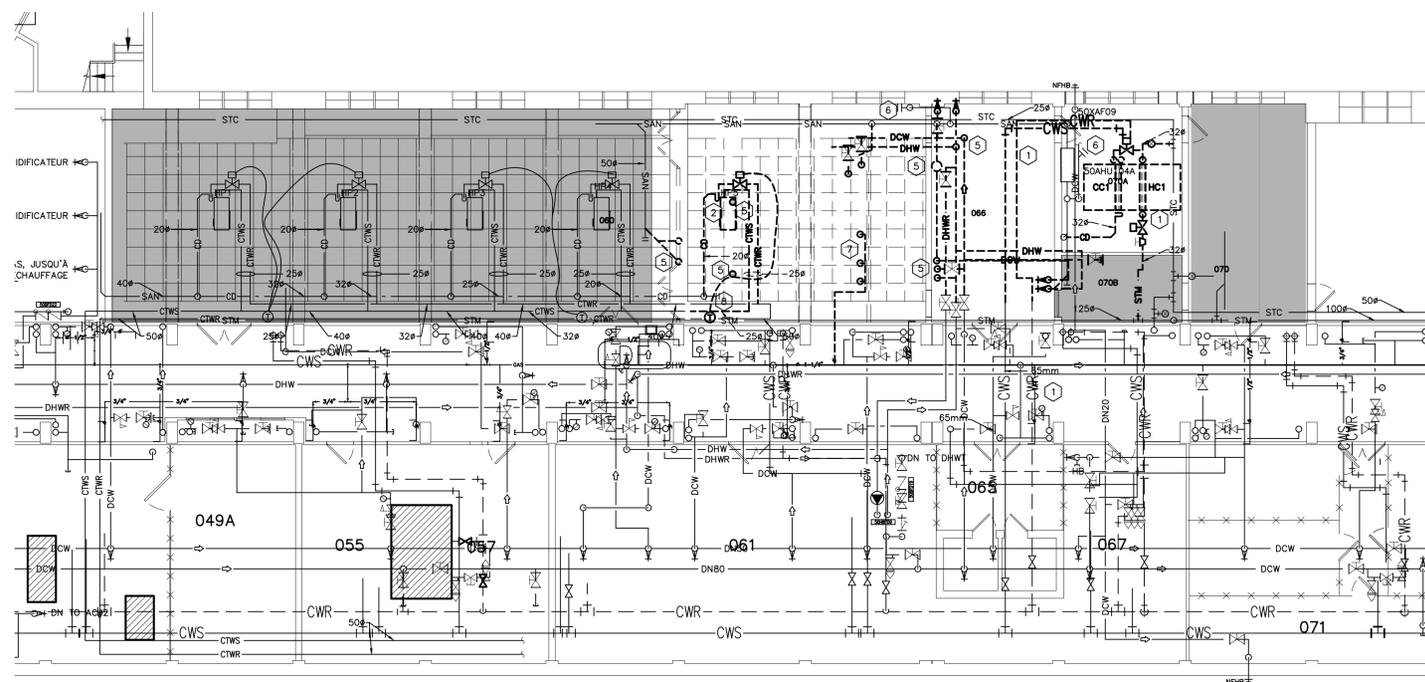
approved: MOC approuvé: W.O.no. D.T.n°

dwg.no.: 6084-A03 dessin n°
ACAD file: fichier CDAO :

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROPRIATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.



1 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION - CONDUITS
 MO1 ÉCHELLE 1:100



2 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION - TUYAUTERIE
 MO1 ÉCHELLE 1:100

- TRAVAUX DE MÉCANIQUE - NOTES :**
- DÉCONNECTER ET ENLEVER L'ÉLÉMENT EXISTANT DE MANUTENTION D'AIR 50AHU104A ET CE, Y COMPRIS CE QUI SUIT : SERPENTIN DE CHAUFFAGE, SERPENTIN DE REFRIGÉRATION, CONDUITS, DIFFUSEURS D'AIR D'ALIMENTATION, REGISTRES D'ÉQUILIBRAGE ET COMMANDES, SELON LES INDICATIONS PERTINENTES; CONSERVER LA PÉNÉTRATION DANS LE MUR D'EXTÉRIEUR ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL. ENLEVER AUSSI LES ARTICLES EXISTANTS SUIVANTS : ALIMENTATION ET RETOUR D'EAU REPROJÉ, DRAIN DE CONDENSAT, INSTALLATION DE CHAUFFAGE À LA VAPEUR, CONDENSAT DE VAPEUR REVENANT JUSQU'AU PRINCIPAL CONDENSAT ET CAPUCHON DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL. LES TRAVAUX DE SUPPRESSION SE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX STIPULATIONS PERTINENTES DU DEVIS.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER LA THERMO-POMPE EXISTANTE HP5, Y COMPRIS LES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, LES DIFFUSEURS D'AIR D'ALIMENTATION ET LES REGISTRES D'ÉQUILIBRAGE ET CE, SELON LES INDICATIONS. ENLEVER AUSSI LES COMMANDES PERTINENTES, ENLEVER LA TUYAUTERIE CONNEXE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU DE TOUR DE REFRIGÉRATION ET LE DRAIN DE CONDENSAT REVENANT JUSQU'AU PRINCIPAL CONDENSAT; PAR LA SUITE, CAPUCHONNER LE TOUT À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL. LES TRAVAUX DE SUPPRESSION SE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX STIPULATIONS PERTINENTES DU DEVIS.
 - ENLEVER LE VENTILATEUR D'EXTRACTION EXISTANT 50XAF09, Y COMPRIS LES COMMANDES.
 - ENLEVER LES COMMANDES NUMÉRIQUES DIRECTES ET LE CABLAGE DE COMMANDE POUR L'ÉLÉMENT EXISTANT DE MANUTENTION D'AIR 50AHU104A, LE VENTILATEUR EXISTANT D'EXTRACTION 50AF09 ET LE VENTILATEUR EXISTANT D'EXTRACTION 50AF10.
 - ENLEVER LA TUYAUTERIE SUIVANTE : EAU FROIDE DOMESTIQUE, EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET DRAIN SANITAIRE; ENLEVER AUSSI LES SIPHONS DE GRASSE, LES CAPUCHONS AU PLANCHER ET LES ACCESSOIRES ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES ET SELON LES INDICATIONS. COUPER LE TOUT EN RETIRANT JUSQU'AU PRINCIPALES CANALISATIONS ET CAPUCHONNER LE TOUT SELON LES RÈGLES DU MÉTIER. CAPUCHONNER LA TUYAUTERIE SANITAIRE EN DESSOUS DU NIVEAU DU PLANCHER ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES.
 - CONSERVER LES REGARDS EXISTANTS AU PLANCHER.
 - ENLEVER LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL ET LES ACCESSOIRES EXISTANTS, À COUPER À L'EMPLACEMENT DE LA CANALISATION PRINCIPALE ET À CAPUCHONNER.
 - ENLEVER LE CAPTEUR DE TEMPÉRATURE EXISTANT.

ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR

FABRICANT	TRANE
IDENT. DE L'APPAREILLAGE	19FCU131; 19FCU132; 19FCU133
MODÈLE	FCCB040
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 189 / 400
P. S. EXT.	Pa / in.w.c. 62.5 / 0.25
SERPENTIN DE REFRIGÉRATION	3 RANGÉES
CAPACITÉ SENS.	kw / MBH 2.8 / 9.68
CAPACITÉ TOTALE	kw / MBH 3.8 / 13.05
AIR D'ENTRÉE	*C / *F 26.7/19.4 / 80.0/67.0 (DB/WB)
EAU D'ENTRÉE	*C / *F 7.2 / 45
DÉBIT D'EAU	L/m / GPM 9.8 / 2.6
CHUTE DE P. D'EAU	kPa / ft. 30.5 / 10.2
SERPENTIN DE CHAUFFAGE	ÉLECTRIQUE
CAPACITÉ	kw / MBH 2.0 / 6.8
AIR D'ENTRÉE	*C / *F 15.0 / 59.0 (DB)
ÉLECTRICITÉ	
AMENÉE DE COURANT	V/PH/Hz 115/1/60
COURANT	W 2167 (COMPREND LE CHAUFFAGE ÉLECT.)

REMARQUE
 ÉLÉMENTS À VENTILATEURS ET À SERPENTINS À L'HORIZONTALE ET À L'ÉTAT DISSIMULÉ, AMÉNAGÉS AVEC UN PLÉNUM DE RETOUR ET UNE ENTRÉE DE COLLIER DE CONDUIT EN REPRISE, UN FILTRE MERV 13 DE 25 mm, UN MOTEUR 'ECM' ET À VALEUR STATIQUE ÉLEVÉE, DES INSTALLATIONS D'ANTI-VIBRATION, UNE INSTALLATION D'INTERFACE TERMINALE FOURNIE PAR LE CLIENT (c. CSTI s) ET UN DISJONCTEUR SANS FUSIBLE ET FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ÉLÉMENT.

DIFFUSEURS ET GRILLES

FABRICANT	E. H. PRICE
PRODUIT	DIFFUSEURS CARRÉS
REF	SD1
MODÈLE	#150/300x300/APDMC-BN/3/B12
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 47.2/100
REMARQUE	SD2
MODÈLE	#200/600x600/APDMC-BN/3/B12
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 81.2/172
REMARQUE	-

PRODUIT	GRILLES DE RETOUR
REF	RG1
MODÈLE	600x300/80/CH/B12
REF	RG2
MODÈLE	300x300/80/CH/B12
REMARQUE	PROFILÉ DE BORDURE POUR LA POSE DE BARRES EN TÉ

VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE

FABRICANT	TEMPEFF
EQUIPEMENT I. D.	50ERV02
MODÈLE	RGS5P-K MODÈLE 400
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 189/400
P. S. EXT.	Pa / in.w.c. 144.3/0.58
PERFORMANCE À L'HIVER	
AIR D'EXTÉRIEUR	*C / *F -25.0 / -13.0
AIR DE RETOUR	*C / *F 21.1 / 70.0
AIR D'ALIMENTATION	*C / *F 14.4 / 58.0
EFF. SENSIBLE	% 85.5
PERFORMANCE À L'ÉTÉ	
AIR D'EXTÉRIEUR	*C / *F 30.0 / 86.0
AIR DE RETOUR	*C / *F 23.9 / 75.0
AIR D'ALIMENTATION	*C / *F 25.3 / 77.5
EFF. SENSIBLE	% 77.5
ÉLECTRICITÉ	
AMENÉE DE COURANT	V/PH/Hz 115/1/60
FLA	A 6.4
COURANT	W / HP 420 / 0.56

SERPENTIN DE REFRIGÉRATION (CC1)	3 RANGÉES
CAPACITÉ SENS.	kw / MBH 4.0 / 13.68
CAPACITÉ TOTALE	kw / MBH 5.1 / 17.56
AIR D'ENTRÉE	*C / *F 26.7/19.4 / 80.0/67.0 (DB/WB)
EAU D'ENTRÉE	*C / *F 7.2 / 45
DÉBIT D'EAU	L/m / GPM 13.2 / 3.5
CHUTE DE P. D'EAU	kPa / ft. 14.4 / 4.8
SERPENTIN DE CHAUFFAGE (HC1)	SERPENTIN DE CHAUFFAGE ÉLECT. DANS UN CONDUIT
CAPACITÉ	kw / MBH 3.4 / 11.72
AIR D'ENTRÉE	*C / *F 14.4 / 58.0 (DB)
HUMIDIFICATEUR (HUM1)	ÉLECTRIQUE
FABRICANT	DRISTEEM
MODÈLE	VAPORSTREAM 5-1
CAPACITÉ DE VAPEUR	kg/hr / lb/hr 6.9 / 15.2
ÉLECTRICITÉ	V/Ph/Hz 208/1/60
COURANT	A 25.6
COURANT	kw 5.33

REMARQUE
 LE VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE DEVRA COMPRENDRE UN MOTEUR 'ECM', L'EFFICACITÉ DUOUEL ÉTANT DE VALEUR ÉLEVÉE. LE SYSTÈME D'HUMIDIFICATEUR DEVRA COMPRENDRE CE QUI SUIT : UN REFRIGÉRATEUR DE L'IDENTIFICATION SUIVANTE : 'DRISTEEM DRANE-KOOLER', AVEC UN TUBE DE DISPERSION SIMPLE. INSTALLER LE TOUT EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT.

SOUPAPE D'ÉQUILIBRAGE DE CIRCUIT

FABRICANT	IMI HYDRONIC (TA)
REF.	CBV
MODÈLE	STAS
GROSSEUR	DN20
REMARQUE	À L'EMPLACEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR, VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE

LÉGENDE DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE

---	SYMBOLÉ D'UN ARTICLE NEUF
---	SYMBOLÉ D'UN ARTICLE EXISTANT, À CONSERVER.
---	SYMBOLÉ D'UN ARTICLE À L'ÉTAT DÉMOLI ET (OU) ENLEVÉ
-SAN	TUYAUTERIE DE DRAIN SANITAIRE
-CD	DRAIN DE CONDENSAT
-CWS	ALIMENTATION D'EAU REPROJÉ
-CWR	RETOUR D'EAU REPROJÉ
-CTWS	ALIMENTATION D'EAU DE LA TOUR DE REFRIGÉRATION
-CTWR	RETOUR D'EAU DE LA TOUR DE REFRIGÉRATION
-STM	VAPEUR DE CHAUFFAGE
-STC	CONDENSAT DE VAPEUR
-DCW	EAU FROIDE DOMESTIQUE
-DHW	EAU CHAUDE DOMESTIQUE
-DHW	RETOUR D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE
-NG	TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL
---	CANALISATION DE COMMANDE
○	TOUT VERS LE HAUT
○ ○	TOUT VERS LE BAS
	RACCORD-LIEN
□	CAPUCHON
□	SOUPAPE À BILLE
□	SOUPAPE DE COMMANDE À 2 SENS - COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE
□	SOUPAPE DE COMMANDE À 3 SENS - COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE
□	SOUPAPE D'ÉQUILIBRAGE DE CIRCUIT
□	SOUPAPE DE DRAINAGE
□	ÉCARTEUR
□	REGARD
□	ÉVENT D'AIR
□	CONDUIT DE FORME RECTANGULAIRE
□	CONDUIT DE FORME RECTANGULAIRE, AVEC DOUBLURE INSONORISANTE
□	ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR
□	CONNEXION FLEXIBLE
□	DIFFUSEUR D'ALIMENTATION DE FORME CARRÉE
□	DIFFUSEUR DE RETOUR
□	CONDUIT FLEXIBLE ET ISOLÉ
□	CONDUIT D'ÉMBRANEMENT DE FORME RONDE, À AMÉNAGER AVEC UN REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE.
□	CAPTEUR DE TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR (COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE)

KEY PLAN PLAN CLÉ

3	22 AUG 2022	ENCS POUR L'APPEL D'OFFRE	P.J.S.
2	22 JUL 2022	DOCUMENT À FAIRE TRADUIRE	P.J.S.
1	14 JUL 2022	DOCUMENT À FAIRE RÉVISER	P.J.S.
N°	Date	Révision	EFF. DATE

Date Printed DD MM YYYY Date d'impression

○ Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
 ○ Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

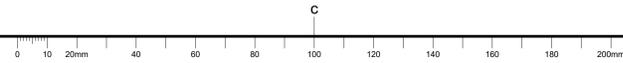
A	A Detail no. N° du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin n°	B C
C	C Drawing no. dessin n°	

project **M50 Modifications au local 066** project

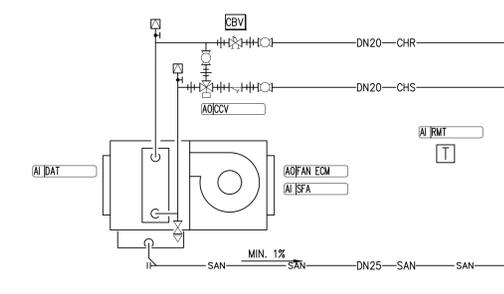
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing **TRAVAUX DE MÉCANIQUE : PLANS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION** dessin

designed	P.J.S.	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	P.J.S.	dessiné	scale	selon les annotations	
checked		vérifié	sheet	4	of/da 9
approved		approuvé	W.O.no.		D.T.n°
dwg.no.	6084-M01				dessin n°



- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE – ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR

3 MO2

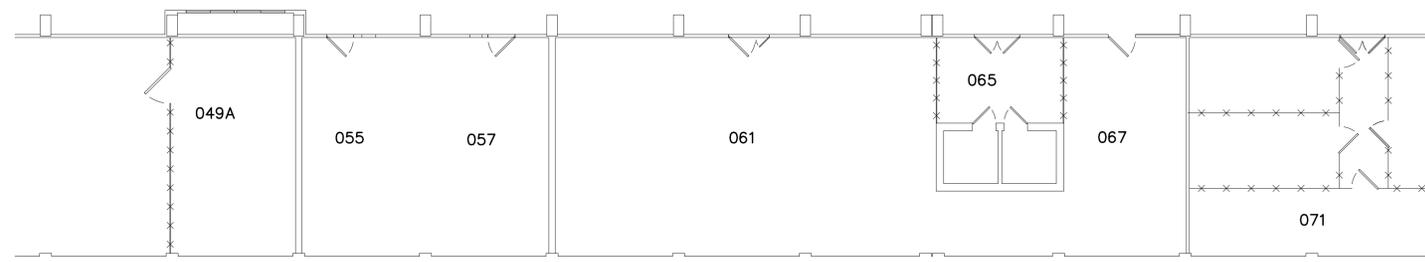
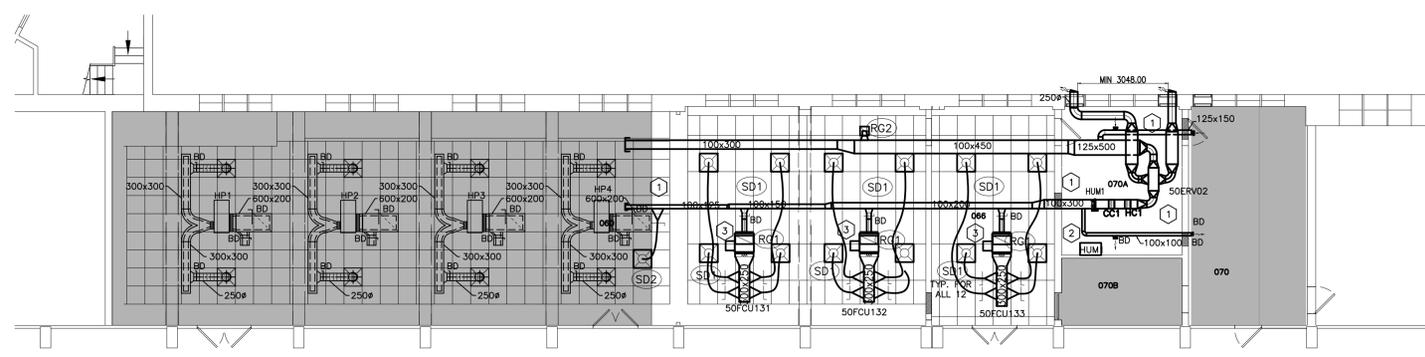
P. A. É.

COMMANDES – NOTES GÉNÉRALES :

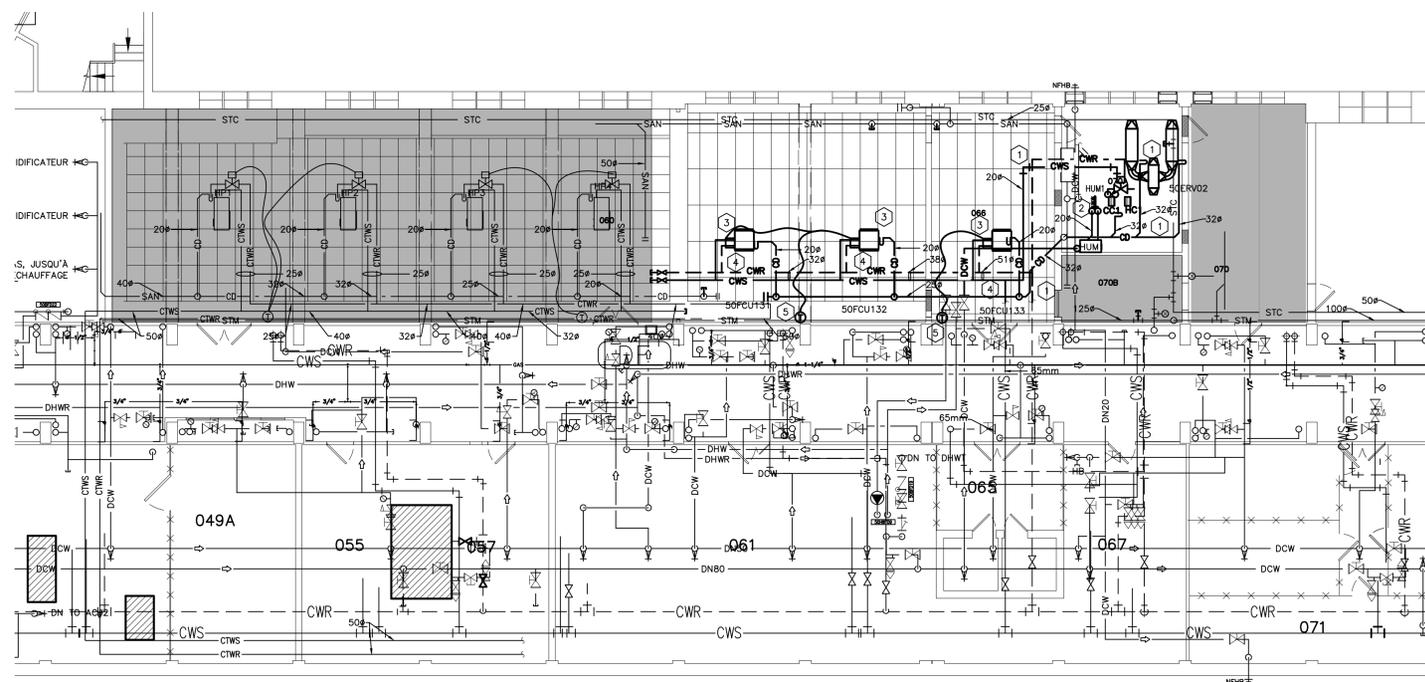
- TOUS LES TRAVAUX SE RAPPORTANT AUX COMMANDES NUMÉRIQUES DIRECTES (« DDC ») DEVRAIENT ÊTRE RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ AINSWORTH CANADA ET CE, EN COMMUNIQUANT AVEC LA PERSONNE SUIVANTE : AARON DOBSON, AU 613-247-7938; AARON.DOBSON@AINSWORTH.COM
- TOUS LES CAPTEURS À COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE ET TOUS LES CONDUITS DANS L'ESPACE FINI DEVRONT ÊTRE DE MONTAGE ENCASTRÉ DANS LE MUR ET **NON DE MONTAGE EN SURFACE**.
- L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE SE DEVRA D'INSTALLER LES SOUPAPES DE COMMANDE FOURNIES PAR LA SOCIÉTÉ AINSWORTH.
- L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA S'OCCUPER DES COÛTS POUR LE RÉGLAGE ET LA MISE EN SERVICE, LESQUELS RÉGLAGE ET MISE EN SERVICE RELEVANT DU TECHNICIEN DU FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ AINSWORTH.

SÉQUENCE DES OPÉRATIONS DE COMMANDE(S) NUMÉRIQUES DIRECTES :

- ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR :
 - SAISON DE CHAUFFAGE :
 - TOUTES LES SOUPAPES D'EAU REFRIGIÉE DES ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS DEMEURENT À L'ÉTAT FERMÉ POUR LE SERPENTIN, ET LES ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS DEVRONT ÊTRE MIS EN ROUTE ET MIS HORS CIRCUIT ET CE, EN FONCTION DES DÉTAILS DONNÉS DANS LA NOMENCLATURE D'OCCUPATION POUVANT ÊTRE RÉGLÉE PAR LES UTILISATEURS. DES SA MISE EN SERVICE, LE VENTILATEUR DEVRAIT TOURNER À BASSE VITESSE LORSQU'EN MARCHÉ.
 - LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DEVRAIT ASSURER LA MODULATION DES SERPENTINS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUES ET CE, AFIN D'ASSURER LE MAINTIEN DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR À SA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE ÉTABLI.
 - SAISON DE REFRIGÉRISSÉMENT :
 - SE DEVRONT DE DEMEURER À L'ARRÊT TOUS LES SERPENTINS DE CHAUFFAGE FONCTIONNANT À L'ÉLECTRICITÉ DES ÉLÉMENTS À VENTILATEURS ET À SERPENTINS, ET CES DERNIERS ÉLÉMENTS S'AMORCERONT ET S'ARRÊTERONT SELON L'ÉCHEANCIER D'OCCUPATION ÉTABLI ET RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS.
 - LES VENTILATEURS DEVRAIENT TOURNER À BASSE VITESSE (VALEUR RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS) ALORS QUE LE SYSTÈME ASSURE LA MODULATION DE LA SOUPAPE D'EAU REFRIGIÉE, POUR AINSI ASSURER LE MAINTIEN DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR AU POINT DE CONSIGNE ÉTABLI.
 - LE SYSTÈME DEVRA ACCROÎTRE LA VITESSE DU VENTILATEUR, POUR AINSI MAINTENIR LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR ET CE, SEULEMENT LORSQUE L'EAU REFRIGIÉE SE TROUVE À L'ÉTAT COMPLÈTEMENT OUVERT POUR LE SERPENTIN DE REFRIGÉRISSÉMENT ET SEULEMENT LORSQUE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR EST TOUJOURS DE VALEUR PLUS ÉLEVÉE QUE CE QUI CORRESPOND À LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE ET CE, PENDANT PLUS DE 10 MINUTES (CE DELAI EST RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS).
 - LORSQUE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR TOMBE EN DESSOUS DE LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE, LE SYSTÈME SE DEVRAIT ALORS ET D'ABORD D'ENTRAÎNER LA RÉDUCTION DE LA VITESSE DU VENTILATEUR.
- ÉTAT DE VENTILATEUR :
 - ÉTAT DE VENTILATEUR :
 - LE SYSTÈME DE CONTRÔLE SE DEVRAIT DE SURVEILLER L'ÉTAT DU VENTILATEUR ET CE, PAR L'ENTRÉE D'UN CAPTEUR DE COURANT. EN OUTRE, IL DEVRAIT Y AVOIR UNE TRANSMISSION D'ALARME LORS D'UN DÉRÈGLEMENT QUELCONQUE DU VENTILATEUR.
- VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE :
 - SAISON DE CHAUFFAGE :
 - LA SOUPAPE D'EAU REFRIGIÉE SE DEVRA DE DEMEURER FERMÉE ET CE, POUR LE SERPENTIN EN AVANT DU VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE. CE VENTILATEUR S'AMORCERA ET S'ARRÊTERA SELON L'ÉCHEANCIER D'OCCUPATION ÉTABLI ET RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS.
 - LE SYSTÈME DE CONTRÔLE SE DEVRAIT D'ASSURER LA MODULATION DU SERPENTIN DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET CE, AFIN D'ASSURER LE MAINTIEN DE LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE DE TEMPÉRATURE.
 - SAISON DE REFRIGÉRISSÉMENT :
 - SE DEVRONT DE DEMEURER À L'ARRÊT TOUS LES SERPENTINS DE CHAUFFAGE FONCTIONNANT À L'ÉLECTRICITÉ EN AVANT DU VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE, ET CES DERNIERS ÉLÉMENTS S'AMORCERONT ET S'ARRÊTERONT SELON L'ÉCHEANCIER D'OCCUPATION ÉTABLI ET RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS.
 - LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DEVRAIT ASSURER LA MODULATION DE LA SOUPAPE D'EAU REFRIGIÉE ET CE, AFIN D'ASSURER LE MAINTIEN DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR À SA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE ÉTABLI.



1 MO2 PLAN DES NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION – CONDUITS
ÉCHELLE 1:100



2 MO2 PLAN DES NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION – TUYAUTERIE
ÉCHELLE 1:100

TRAVAUX DE MÉCANIQUE – NOTES :

- PRÉVOIR UN NOUVEAU VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE SÉRIÉV2, LEQUEL SE DEVRA D'ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC UN SERPENTIN DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE, UN SERPENTIN DE REFRIGÉRISSÉMENT À L'EAU REFRIGIÉE, DES CONDUITS D'EXTRACTION, D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, DES GRILLES ET DIFFUSEURS D'ALIMENTATION, DES GRILLES DE RETOUR ET DES REGISTRES D'ÉQUILIBRAGE ET CE, SELON LES INDICATIONS. LES CONDUITS D'ALIMENTATION FLEXIBLES SE RENDANT JUSQU'ÀUX DIFFUSEURS SD2 PRÉSENTENT UN DIAMÈTRE DE 200 mm. DANS LE LOCAL 060, CAPUCHONNER LES CONDUITS D'EXTRACTION ET D'ALIMENTATION ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL. PRÉVOIR LES NOUVELLES INSTALLATIONS SUIVANTES : ALIMENTATION ET RETOUR D'EAU REFRIGIÉE ET TUYAUTERIE DE DRAINAGE DE CONDENSAT ET CE, JUSQU'ÀUX SERPENTINS DE REFRIGÉRISSÉMENT, ISOLER LA NOUVELLE TUYAUTERIE ET RÉPARER L'ISOLANT À L'EMPLACEMENT DU TUYAU EXISTANT ET CE, SELON LES STIPULATIONS PERTINENTES DU DESSIN. SE REPORTER AUX NOMENCLATURES DU DESSIN MO1 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS SUR LE VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE, LE SERPENTIN DE CHAUFFAGE ET LE SERPENTIN DE REFRIGÉRISSÉMENT. TOUS LES CONDUITS ROIGES D'ALIMENTATION D'EXTRACTION DEVRONT ÊTRE AMÉNAGÉS AVEC DES DOUBLURES INSONORISANTES ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DU DESSIN. RÉUTILISER LES PÉNÉTRATIONS MURALES EXISTANTES ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES.
- PRÉVOIR UN NOUVEL HUMIDIFICATEUR ÉLECTRIQUE AINSI QUE LES NOUVEAUX ARTICLES SUIVANTS : REFRIGÉRISSÉMENT DE TUYAUX DE VIDANGE ET BAGUETTE DE DISPERSION DE VAPEUR À L'INTÉRIEUR DU CONDUIT ET CE, EN AVANT DU VENTILATEUR DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE, SELON LES INDICATIONS PERTINENTES. RACCORDER L'EAU FROIDE DOMESTIQUE À L'HUMIDIFICATEUR FONCTIONNANT À L'ÉLECTRICITÉ. RACCORDER LA TUYAUTERIE ENTRE L'HUMIDIFICATEUR ÉLECTRIQUE ET LA BAGUETTE DE DISPERSION DE VAPEUR EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. ISOLER LA NOUVELLE TUYAUTERIE ET RÉPARER L'ISOLANT À L'EMPLACEMENT DU TUYAU EXISTANT ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DU DESSIN. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DU DESSIN MO1 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE L'HUMIDIFICATEUR, RÉUTILISER LES PÉNÉTRATIONS MURALES EXISTANTES ET CE, EN FONCTION DU BESOIN.
- PRÉVOIR DES ÉLÉMENTS À VENTILATEURS ET À SERPENTINS, LESQUELS SE DEVRA D'ÊTRE AMÉNAGÉS AVEC DES CONDUITS CONNEXES D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, DES CONDUITS FLEXIBLES, ISOLÉS, DE FORME RONDE ET DE NATURE INSONORISÉE, DES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION, DES GRILLES DE RETOUR ET DES REGISTRES D'ÉQUILIBRAGE ET CE, SELON LES INDICATIONS. PRÉVOIR UN NOUVEAU CONDUIT D'AIR D'EXTÉRIEUR FLEXIBLE ET DE 150 mm DE DIAMÈTRE, LEQUEL SE DEVRA D'ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC UNE PRISE DE DÉPART AUX ENDOITS REQUIS. À RACCORDER AU NOUVEAU CONDUIT PRINCIPAL D'AIR D'EXTÉRIEUR. TOUS LES CONDUITS ROIGES D'ALIMENTATION ET DE RETOUR DEVRONT ÊTRE ACCOUPLÉS À DOUBLETS ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DU DESSIN. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DU DESSIN MO1 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS À VENTILATEURS ET À SERPENTINS, LES DIFFUSEURS ET LES GRILLES.
- PRÉVOIR DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE ET DE LA TUYAUTERIE DE DRAIN DE CONDENSATION ET CE, À L'EMPLACEMENT DES NOUVEAUX ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR. À RACCORDER À LA CANALISATION PRINCIPALE, ISOLER LE NOUVEAU TUYAU ET RÉPARER L'ISOLANT DU TUYAU EXISTANT ET CE, SELON LES STIPULATIONS PERTINENTES. SE REPORTER À LA REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA TUYAUTERIE DU DESSIN MO2 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE CONNEXION DE L'ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR.
- PRÉVOIR DES NOUVEAUX CAPTEURS DE TEMPÉRATURE À COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE À DES FINS DE COMMANDE DES NOUVEAUX ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR, PAR LA DIVISION 25.
- EQUILIBRER LE DÉBIT D'AIR D'EXTÉRIEUR À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS DU TABLEAU DU DESSIN MO2. EQUILIBRER LE DÉBIT D'AIR D'ALIMENTATION À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE DIFFUSEUR ET CE, SELON LES INDICATIONS DE LA NOMENCLATURE DU DESSIN MO1.
- EQUILIBRER LE DÉBIT D'EAU REFRIGIÉE À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS COMPRISSES DANS LA NOMENCLATURE DU DESSIN MO1.
- ENTREPRENDRE LES OPÉRATIONS DE MISE EN SERVICE ET CE, SELON LES STIPULATIONS DU DESSIN.

KEY PLAN PLAN CLÉ

3	22 AUG 2022	EMS POUR L'APPEL D'OFFRE	P.J.S.
2	22 JUL 2022	DOCUMENT À FAIRE TRADUIRE	P.J.S.
1	14 JUL 2022	DOCUMENT À FAIRE RÉVISER	P.J.S.
N°	Date	Révision	EFF.

Date Printed	DD MM YYYY	Date d'impression
<ul style="list-style-type: none"> Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant. 		

<table border="1"> <tr> <td>A</td> <td>A Detail no.</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>B Location drawing no. sur dessin n°</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>C Drawing no. dessin n°</td> </tr> </table>	A	A Detail no.	B	B Location drawing no. sur dessin n°	C	C Drawing no. dessin n°	<table border="1"> <tr> <td>A</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>C</td> </tr> </table>	A	A	B	C
A	A Detail no.										
B	B Location drawing no. sur dessin n°										
C	C Drawing no. dessin n°										
A	A										
B	C										
project	project										
M50 Modification au local 066											

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

TRAVAUX DE MÉCANIQUE – PLANS DES NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION

designed	P.J.S.	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	P.J.S.	dessiné	scale	SELON LES ANNOTATIONS	
checked		vérifié	sheet	5	of/ de 9
approved		approuvé	W.O.no.		D.T.n°
dwg.no.	dessin n°				

6084-M02

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR EMPÊCHER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

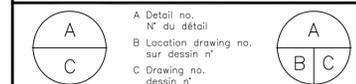
KEY PLAN

PLAN CLÉ

0	DD	MM	YYYY	XXXX	???
N°	Date	Revision	By:	Plan:	

Date Printed DD MM YYYY Date d'impression

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project project

M50 - MODIFICATIONS AU LOCAL 066

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing dessin

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

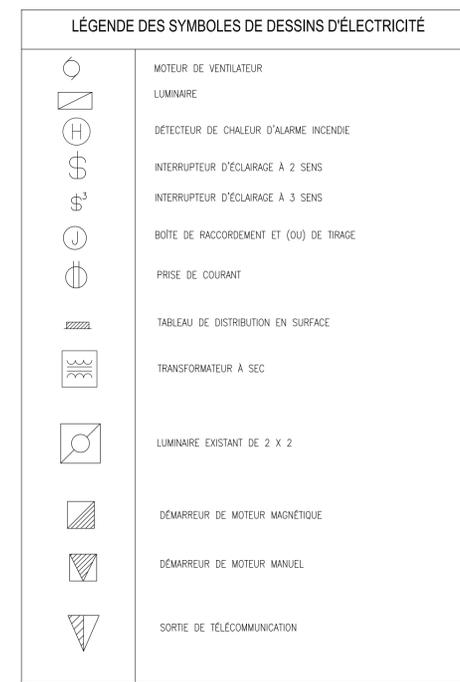
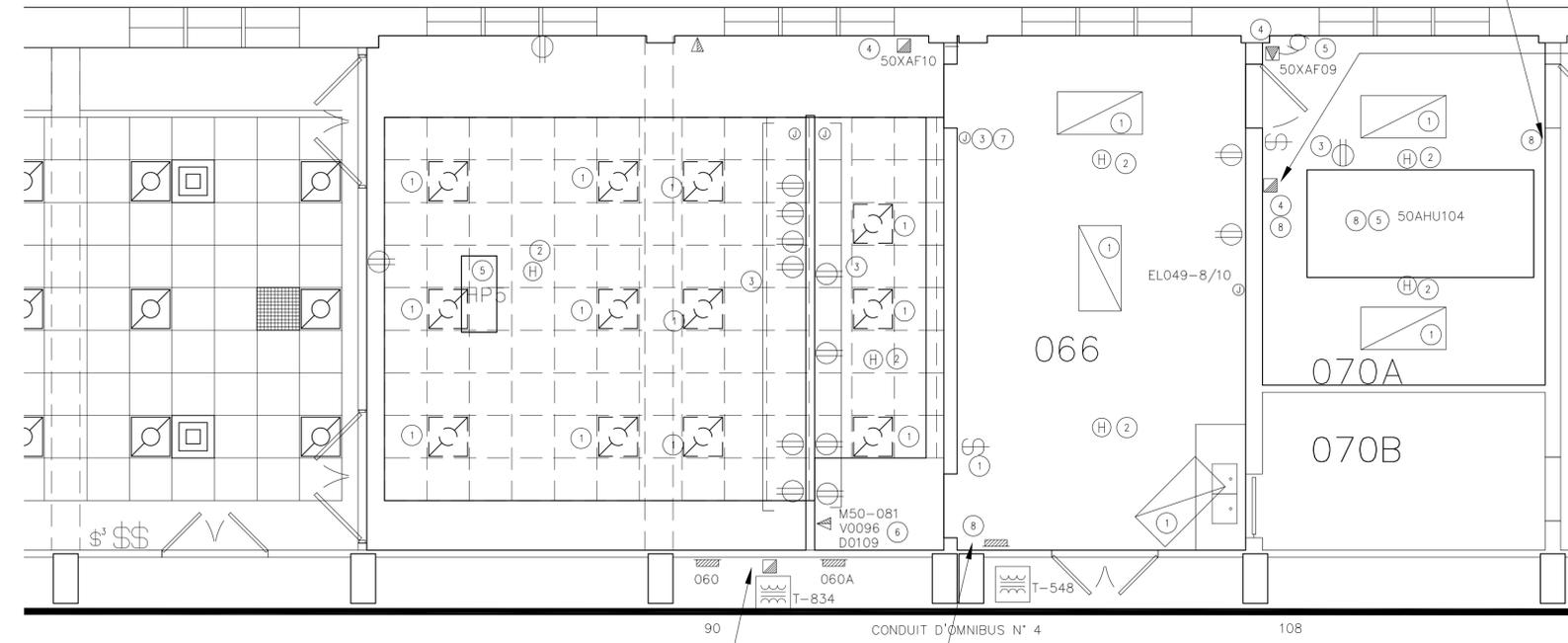
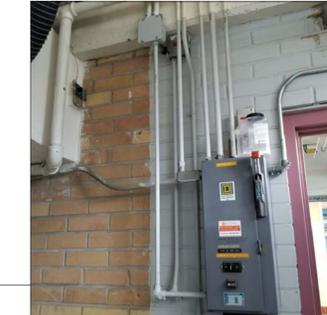
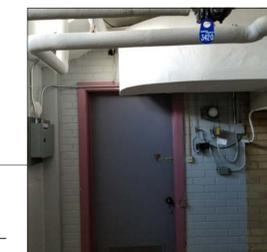
designed conçu date date
KXL **JUILLET 2022**

drawn dessiné scale échelle
KXL **SELON LES ANNOTATIONS**

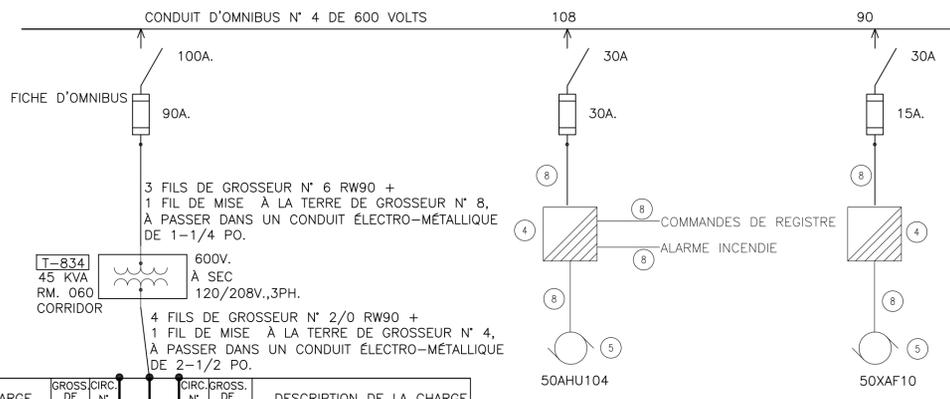
checked vérifié sheet feuille
E01 of/de

approved approuvé W.O.no. D.T.n°
ALS

dwg.no. dessin n°
6084-E01



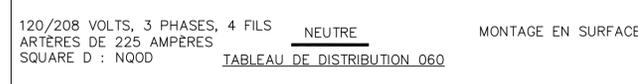
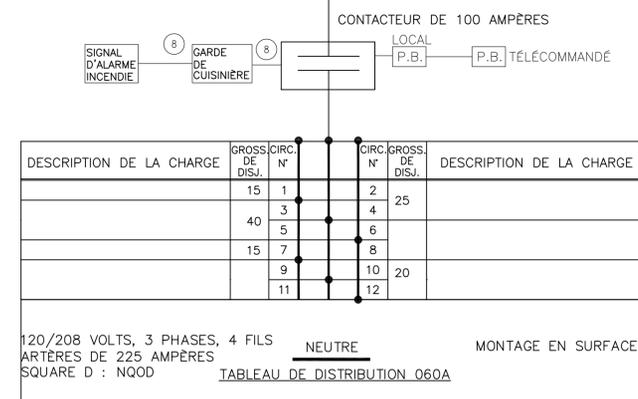
1 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION
 E01 ÉCHELLE = 1:50



4 FILS DE GROSSEUR N° 3 RW90 + 1 FIL ASSORTI DE MISE À LA TERRE DE GROSSEUR N° 8 RW90, À PASSER DANS UN CONDUIT ÉLECTRO-MÉTALLIQUE DE 1-1/2 POUCHE.

4 FILS DE GROSSEUR N° 2/0 RW90 + 1 FIL DE MISE À LA TERRE DE GROSSEUR N° 4, À PASSER DANS UN CONDUIT ÉLECTRO-MÉTALLIQUE DE 2-1/2 PO.

DESCRIPTION DE LA CHARGE	GROSS. DE DISJ.	CIRC. N°	GROSS. DE DISJ.	CIRC. N°	DESCRIPTION DE LA CHARGE
	15	1	2	30	
	15	3	4	15	
	20	5	6	15	
	20	7	8	20	
	20	9	10	20	
	15	11	12	15	
	15	13	14	15	
	15	15	16	15	
	100	17	18	60	
	100	19	20	60	
	15	21	22	15	
	15	23	24	15	
THERMO-POMPE HP1	20	25	26	20	THERMO-POMPE HP2
		27	28		
		29	30		
THERMO-POMPE HP3	20	31	32	20	THERMO-POMPE HP4
		33	34		
		35	36	15	
THERMO-POMPE HP5	20	37	38	15	
		39	40	20	
		41	42	20	



OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES :

- DÉCONNECTER ET ENLEVER LE LUMINAIRE ET L'INTERRUPTEUR EXISTANTS. CONSERVER LE CIRCUIT POUR LES NOUVEAUX LUMINAIRES.
- DÉPLACER LE DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT D'ALARME INCENDIE, SELON LES INDICATIONS DU DESSIN E02.
- DÉCONNECTER ET ENLEVER LA PRISE DE COURANT MURALE ET LA BOÎTE DE RACCORDEMENT EXISTANTES. ENLEVER LE CÂBLAGE DE CIRCUIT, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE.
- DÉCONNECTER ET ENLEVER LE DÉMARRÉUR EXISTANT.
- DÉCONNECTER L'APPAREILLAGE EXISTANT DE C/AC.
- PRISE DE COURANT ET CÂBLES EXISTANTS DE TÉLÉCOMMUNICATION, À ENROULER DANS L'ESPACE DU PLAFOND.
- MONTANT EXISTANT DE CONDUIT, À COUPER AU NIVEAU DU PLANCHER.
- ENLEVER TOUTS LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE CONNEXES DE COURANT, DE COMMANDE ET D'ALARME INCENDIE.
- PREVOIR UN RAPPORT DE VÉRIFICATION DE L'ALARME D'INCENDIE, SELON ULC-S537.

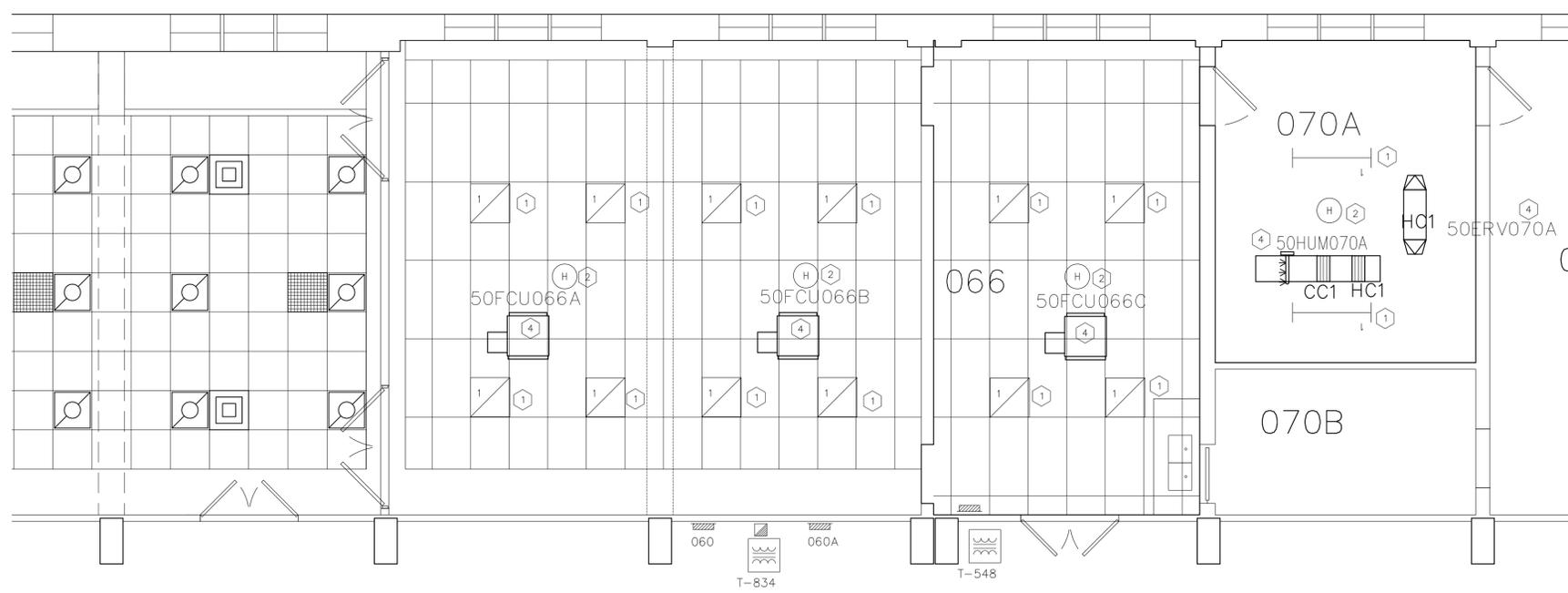
2 REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILIAIRE
 E01 ÉCHELLE =

NOTES GÉNÉRALES

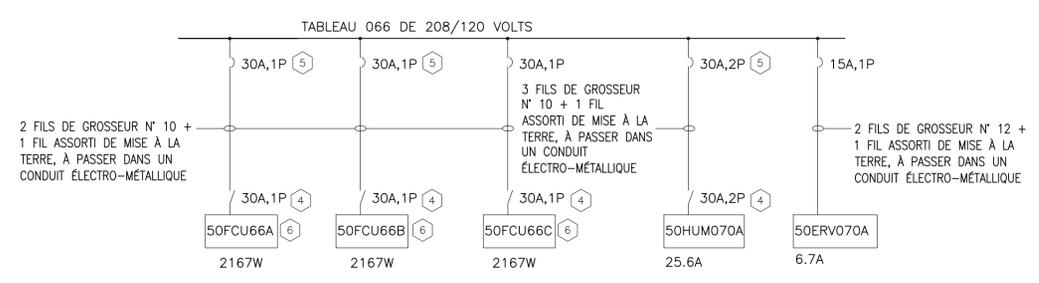
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR EMPÊCHER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

LÉGENDE DES SYMBOLES DE DESSINS D'ÉLECTRICITÉ

	LISIÈRE D'ÉCLAIRAGE
	LUMINAIRE ENCASTRÉ DE 2 X 2
	DÉTECTEUR DE CHALEUR D'ALARME INCENDIE
	TABLEAU DE DISTRIBUTION EN SURFACE
	TRANSFORMATEUR À SEC



1
E02 PLAN DU NOUVEAU PLAFOND
ÉCHELLE = 1:50



2
E02 REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILIAIRE
ÉCHELLE =

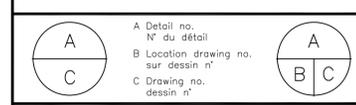
NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES :

- PRÉVOIR UN NOUVEAU LUMINAIRE DIODIQUE AVEC UN CAPTEUR INTÉGRÉ :
 - LOCAL 066: CFI FLUXGRID DE TYPE ENCASTRÉ, 2X2, 4000K, 3000 LUMENS, 2F0G-30L8402DUNVDM-SWZCS, QTE : 12
 - LOCAL 070: CFI FLUXSTREAM DE TYPE LINÉAIRE, 4 PIEDS DE LONGUEUR, 4000K, 4000 LUMENS, FSS-440L840UNVDM-SWZCS, QTE : 2. DE MONTAGE AU PLAFOND.
- RÉUTILISER LE CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE EXISTANT.
- DÉPLACER LE DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT, SELON LES INDICATIONS. PRÉVOIR UN RAPPORT DE VÉRIFICATION CONFORMÉMENT À LA NORME ULC-S537.
- PRÉVOIR DU NOUVEAU CABLAGE ET UNE CONNEXION.
- PRÉVOIR UN INTERRUPTEUR À BASCULE DE CATÉGORIE POUR MOTEUR, À MONTER SUR L'APPAREILLAGE DE CVAC ET DEVANT ÊTRE PRÉVU PAR LA DIVISION 25.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR ET METTRE À JOUR L'ANNUAIRE DU TABLEAU.
- PRÉVOIR UNE CONNEXION FLEXIBLE À L'EMPLACEMENT DU NOUVEL APPAREILLAGE DE CVAC.

KEY PLAN PLAN CLÉ

Date Printed: 00 MM YYYY Date d'impression: 00 MM YYYY

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project: M50 - MODIFICATIONS AU LOCAL 066

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

designed: KXL conçu: JUILLET 2022

drawn: KXL dessiné: SELON LES ANNOTATIONS

checked: E01 of/de

approved: ALS approuvé

dwg.no.: 6084-E01